

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023



LE MOT DU PRÉSIDENT

Chers collègues,

L'**année 2023** marque une **période particulièrement intense** pour notre Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS). Cette année a été rythmée par des changements au sein de notre organisation interne et la concrétisation de nombreux projets.

Je tiens à remercier sincèrement toutes les personnes qui ont contribué au fonctionnement de l'URPS cette année. Votre travail a permis de garantir une transition fluide et de soutenir nos projets avec succès.

L'année 2023 a été particulièrement marquée par le **numérique**. En effet nous avons réalisé et distribué un livret sur la cybersécurité, un travail reconnu au niveau national.

De plus, l'**enquête sur les pratiques** des kinésithérapeutes des Pays de la Loire a rencontré un franc succès en termes de participation, nous fournissant des informations précieuses pour structurer les projets futurs destinés aux kinésithérapeutes libéraux de notre région.

Parmi les nombreuses actions menées, nous avons également mis en œuvre une action sur le déploiement des **soins non programmés** kinés en Loire-Atlantique, des programmes de **préhabilitation**, collaboré avec **France Parkinson**, et intensifié notre travail avec l'**Inter-URPS Pays de la Loire** à travers ICOPE et le déploiement des CPTS. Ces initiatives ont contribué à une année bien remplie et productive.

Enfin, notre **visibilité** auprès des professionnels et des institutions a considérablement augmenté, grâce notamment à nos efforts en matière de **communication** et à l'utilisation croissante de nos réseaux sociaux. Les articles, newsletters et autres supports de communication ont joué un rôle crucial dans ce succès.

Je vous invite à lire ce rapport d'activité et à consulter régulièrement nos réseaux sociaux et notre site internet pour obtenir toutes les informations utiles.

Bonne lecture et à bientôt.



Patrick Couny
Président

SOMMAIRE

L'UNION **04**

LA DÉMOCRATIE EN
SANTÉ **08**

LES ACTIONS **12**



Les Unions Régionales des Professionnels de Santé (URPS) ont été créées par la Loi Hôpital Patient Santé Territoire (HPST) de 2009.

10 professions de santé sont représentées : masseurs-kinésithérapeutes, biologistes, chirurgiens-dentistes, infirmiers, médecins, orthophonistes, orthoptistes, pharmaciens, pédicures-podologues et sages-femmes.

NOS MISSIONS

L'URPS est pilotée et animée par des **kinésithérapeutes en activité**, élus pour 5 ans, soit jusqu'en 2025 pour le mandat en cours.

Ils assurent une représentation locale sur leur territoire et sont mobilisés au sein de la structure en intégrant des commissions, groupes de travail et projets. Ils contribuent également à organiser et faire évoluer l'offre de santé en région.



Les missions de l'URPS Kinés Pays de la Loire :

- Contribuer à l'organisation et à l'évaluation de l'offre de santé en région.
- Représenter et accompagner les kinésithérapeutes libéraux dans le système de santé.
- Valoriser la kinésithérapie
- Accompagner le développement des nouveaux modes d'exercice, comme l'exercice coordonné.
- Participer au déploiement des systèmes de communication et d'information partagé.

L'ÉQUIPE

L'organisation

La structure est représentée par **18 élus** issus des trois syndicats de la profession : FFMKR (8 sièges), Alizé (7 sièges) et SNMKR (3 sièges).

Deux élus ont été remplacé au cours de l'année 2023 : Jean-Yves Lemerle par Gilles Rouy et Pascal Tréhout par Gaetan Monvillers.

Un **changement dans l'équipe salariée** a également eu lieu cette année avec le départ d'Elsa Croguennec et d'Alexia Henon en avril et mai 2023 et l'arrivée de Philippine Rochemaure en juin 2023.

Les élus membres de l'AG au cours de l'année 2023 :



Cédric AUBERT (85)



Sophie CAILLAUD (44)



Baptiste CHEVET (44)



Patrick COUNY (49)



Anne-Claire DUPLAY (72)



Eve FOUCHER (72)



Julien GAGLIARDI (85)



Julien GAILLARD (44)



Charlotte HADJEZ (44)



Jean-Yves LEMERLE (49)
(jusqu'en mai 2023)



Joachim LE TALLEC (44)



Maria LUBI LEON (85)



Jean-Baptiste MONTAUBRIC (44)



Gaetan MONVILLERS (49)
(à partir de décembre 2023)



Céline POIRÉ (44)



Hugo ROSSIGNOL (44)



Gilles ROUY (85)
(à partir de mai 2023)



David SIMON (53)



Laurent SOSSON (49)



Pascal TREHOUT (85)
(jusqu'en octobre 2023)

Les élus membres du Bureau

Le bureau administre le fonctionnement de l'URPS, élabore et met en œuvre sa politique et prépare les assemblées. En 2023 il s'est réuni 12 fois.

Les membres du bureau sont élus par l'assemblée générale.

En 2023, départ de Maria Lubi-Léon, de Julien Gagliardi et de Pascal Tréhout. Arrivée de Charlotte Hadjez et Baptiste Chevet. Le poste de vice-président est actuellement vacant.



Le bureau entre janvier et mai 2023 :

- Patrick COUNY, président
- Charlotte HADJEZ, vice-présidente
- Pascal TREHOUT, vice-président
- Jean-Baptiste MONTAUBRIC, secrétaire général
- Joachim LE TALLEC, secrétaire général adjoint
- Julien GAGLIARDI, trésorier
- Maria LUBI LEON, trésorière adjointe

Le bureau à partir de juillet 2023 :

- Patrick COUNY, président
- Jean-Baptiste MONTAUBRIC, secrétaire général
- Anne-Claire DUPLAY, secrétaire générale adjointe
- Charlotte HADJEZ, trésorière
- Baptiste CHEVET, trésorier adjointe

La commission de contrôle

Elle procède aux **contrôles** et aux **investigations comptables et financières**. Elle est composée de **trois membres de l'assemblée générale** n'ayant pas la qualité de membres du bureau : Sophie Caillaud, Julien Gaillard et Hugo Rossignol. La commission a présenté lors de l'assemblée du 13 juin, son rapport concernant la gestion de l'URPS et les comptes de l'exercice. Elle a recommandé l'acceptation des comptes 2022.

Les 18 élus ont par ailleurs procédé à l'élection de la commission de contrôle des comptes 2023. Les membres sont Mme Caillaud, M. Gagliardi et M. Le Tallec.

2- LA DÉMOCRATIE EN SANTÉ



La démocratie en santé est une démarche qui associe l'ensemble des acteurs du système de santé dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de santé, dans un souci de dialogue et de concertation.

LA CRSA

La Conférence régionale de la santé et de l'autonomie

La CRSA est une instance consultative composée de plusieurs collèges qui représentent les acteurs et partenaires de la politique de santé. Elle rend un avis sur la politique régionale de santé. Elle peut faire des propositions sur l'évolution des politiques et organiser des débats publics. Elle s'organise autour d'une assemblée plénière, d'une commission permanente et de quatre commissions spécialisées « prévention », « organisation des soins » (CSOS), « prise en charge et accompagnement médico-sociaux » et « droits des usagers ». Les membres sont élus pour un mandat de 5 ans. La CRSA comprend une centaine de membres répartis en 8 collèges.

Participation aux réunions : Patrick Couny et Charlotte Hadjez (siège n°4 avec Elsa Benard , Othophoniste) les 30 mars, 15 juin, 12 octobre et 7 décembre.
Et CSOS les 2 février, 2 mars, 4 mai et 14 septembre

LES CTS

Les Conseils territoriaux de santé

Les 5 CTS de la région ont pour objet l'exercice de la démocratie en santé de proximité et la mise en cohérence des initiatives et actions des partenaires dans le domaine de la santé ainsi que leur bonne articulation. Les acteurs réunis dans ces CTS sont d'une grande diversité, à l'image de la CRSA. Ils aident à identifier les besoins sur les territoires, à élaborer des propositions visant à améliorer la réponse aux besoins des populations, notamment sur l'organisation du parcours de santé. Leur fonction s'exerce sur l'ensemble des champs de compétence de l'ARS : santé publique, prévention, promotion de la santé, santé mentale et offre de soins, soins de premier recours, hospitalisation et accompagnement médico-social.

Participation aux réunions :

44 : Sophie Caillaud (titulaire) les 2 février, 13 avril, 22 juin et 20 octobre

53 : David Simon (suppléant) les 6 juillet et 22 décembre

72 : Anne-Claire Duplay (suppléante) le 24 novembre

85 : Cédric Aubert (titulaire) les 30 juin et 29 septembre

LES CATS

Les Comités d'accompagnement territorial des soins de premiers recours

Les CATS sont les structures départementales d'accompagnement aux projets de dispositifs d'exercice coordonné. Ils accompagnent l'élaboration du diagnostic, l'étude de faisabilité, le montage du projet et sa mise en œuvre. Les représentations de l'URPS à ces instances sont gérées par des membres du même département.

Participation aux réunions :

44 : Jean-Baptiste Montaubric les 2 mars et 12 septembre

49 : Patrick Couny les 29 juin et 14 décembre

53 : David Simon le 7 février

72 : Eve Foucher les 2 avril, 14 septembre et 21 novembre

85 : Pascal Tréhout les 5 janvier, 30 mars, 15 juin et 28 septembre

LE CORECS

Le Comité régional de concertation sur les soins de premier recours

Le CORECS est le lieu de concertation entre les différents partenaires intervenant en matière d'organisation des soins de premier recours. Il permet de partager un diagnostic et de construire une réflexion prospective sur l'offre de soins ambulatoires au niveau régional et de favoriser le développement des exercices regroupés des professionnels par une mise en cohérence des stratégies de ses membres. Le Président de l'URPS y est membre de droit.

Participation aux réunions : Patrick Couny les 19 janvier, 4 mai et 30 novembre

LE CROCT

Le Comité Régional d'Orientation des Conditions de Travail (CROCT)

Le CROCT est une instance régionale, placée auprès du préfet de région, qui associe les partenaires sociaux aux organismes et personnes qualifiées en charge des questions de prévention des risques professionnels.

Participation aux réunions : Julien Gagliardi les 31 août et 28 septembre

COMITÉS STRATÉGIQUES E-SANTÉ

Organisés par l'ARS, ces comités permettent de fédérer les usagers acteurs du système de santé pour construire la stratégie régionale e-santé et organiser sa mise en œuvre. L'ARS s'inscrit dans une démarche de co-construction avec les acteurs du système de santé. Il y a un comité stratégique e-santé par département. La représentation au sein de ces comités est une représentation interURPS.

L'URPS MK est le représentant interURPS au sein du comité e-santé 49.

Participation aux réunions :

49 : Patrick Couny les 17 janvier, 9 février, 20 avril, 25 mai, 22 juin, 7 juillet, 28 septembre et 14 décembre

LES DAC

Les Dispositifs d'appui à la coordination

Les dispositifs d'appui à la coordination viennent prioritairement en appui aux professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux faisant face à des situations complexes liées notamment à des personnes cumulant diverses difficultés. Ils permettent d'apporter des réponses davantage adaptées et coordonnées entre les professionnels, quels que soient la pathologie, l'âge de la personne qu'ils accompagnent ou la complexité de son parcours de santé. C'est un interlocuteur unique qui regroupe les réseaux de santé, les MAIA, les PTA et les coordinations territoriales d'appui.

Participation aux réunions :

DAC 44 : Joachim Le Tallec le 14 novembre

DAPS 85 : Cédric Aubert les 23 mars, 4 mai, 8 juin, 28 septembre et 23 novembre

3-LES ACTIONS



L'URPS déploie ses actions à travers 9 commissions :

Communication

**Développement de
l'exercice coordonné**

**Organisation de
l'exercice professionnel**

Exercer en libéral

Formation

**Déploiement et utilisation des
systèmes d'information partagés**

Actions en santé

Gestion de crise

Ecologie

COMMISSION COMMUNICATION

Membres de la commission : Patrick Couny, Joachim Le Tallec (référent), Jean-Baptiste Montaubric et Céline Poiré

L'URPS Kinés Pays de la Loire a poursuivi son travail pour **dynamiser sa communication en interne et en externe**. La communication est un réel support pour la réalisation de nos actions (invitation, diffusion d'informations, retours d'expériences...) mais également pour créer du lien avec nos partenaires (relais de propositions notamment).

Nombre d'abonnés sur les **réseaux** au 14/12/2023 :

 LinkedIn : 367 abonnés

 Facebook : 346 followers

 Twitter : 408 abonnés

Envoi de **newsletters** :

- 7 newsletters d'actualités pour un envoi aux kinés ligériens et aux partenaires
- 4 newsletters internes pour informer les élus de l'URPS Kinés PdL
- 2 newsletters spécifiques (voeux 2023 et soirées numériques)

Déploiement du **site internet** :

- Mise à jour régulière de notre site internet



Le point fort de l'année :

Nouvelle dynamique sur les réseaux sociaux

Axes de travail pour 2024 :

Restructuration du site internet

COMMISSION DÉVELOPPEMENT DE L'EXERCICE COORDONNÉ

Membres de la commission : Cédric Aubert, Sophie Caillaud, Patrick Couny, Anne-Claire Duplay, Julien Gaillard, Charlotte Hadjez, Joachim Le Tallec, Maria Lubi Léon, Jean-Baptiste Montaubric (référent) et Gilles Rouy

L'interURPS Pays de la Loire

L'association interURPS des Pays de la Loire regroupe **les 10 URPS de la région**. Cette association a été créée en 2018. La présidence est assurée par Dr. Caillaud, président de l'URML, M. Guilleminot, président de l'URPS pharmaciens et Mme Besnard, présidente de l'URPS orthophonistes.



En 2023, l'assemblée générale s'est réunie le 1er juin. Le bureau s'est réuni à 9 reprises. M. Couny et M. Montaubric ont participé à ces rencontres.

Axes de travail pour 2024 :

Structuration d'un groupe numérique (cybersécurité, formation des PSL, projet PENSO), réalisation d'un séminaire interURPS, réflexion sur la possibilité de locaux communs, et accompagnement de l'interCPTS

L'interURPS MK France

Une réunion inter URPS MK a eu lieu lors du salon Rééduca le 5 octobre 2023 à Paris.

Axe de travail pour 2024 :

Rencontre des URPS MK à Arras en mars 2024 et Montpellier en novembre 2024

Les ESP-CLAP

L'ESP est un **mode d'organisation coordonné** conçu par des professionnels de santé de premier recours (médecin généraliste, infirmier, kinésithérapeute, pharmacien...).



Dans les Pays de la Loire, l'association ESP CLAP réalise la gestion administrative et financière du dispositif. Le conseil d'administration est composé d'un collège d'URPS et d'un second collège de professionnels de santé exerçant en ESP CLAP. **L'URPS est un membre actif au conseil d'administration.**

Mme Hadjez a participé à l'Assemblée Générale de la structure en octobre. Elle a également participé à 3 conseils d'administration.

Les CPTS

En 2023 Jean-Baptiste Montaubric a participé à 16 réunions de Quintet (comité opérationnel qui a vocation à suivre et à accompagner les avancées des CPTS).



Jean-Baptiste Montaubric et Patrick Couny ont également participé au séminaire qui a eu lieu le 23 novembre.

L'Hospitalisation à domicile (HAD)

Avec le virage ambulatoire et les évolutions de prise en charge, les demandes et besoins de soins à domicile ont augmenté.

L'URPS Kinés Pays de la Loire et différentes HAD de la région PdL ont lancé en juin 2023 un **groupe de travail** sur la participation des kinés ligériens aux prises en charge de patients en HAD. Ce travail a permis d'identifier les besoins, les limites et les points forts actuels. Il a abouti à la création de cette **charte de bonnes pratiques** (parution 2024) qui pose ainsi les bases communes et définit les engagements de chacun des acteurs



Le point fort de l'année :

Lancement d'un groupe de travail avec différentes HAD de la région

Axes de travail pour 2024 :

Publication d'une charte de bonnes pratiques pour la participation des kinés à l'HAD.
Travail sur l'HAD-r (HAD de rééducation)

Les MSP

Un travail a été réalisé sur les protocoles d'accès direct.

COMMISSION ORGANISATION DE L'EXERCICE PROFESSIONNEL

Membres de la commission : Cédric Aubert, Patrick Couny, Anne-Claire Duplay, Charlotte Hadjez (référente), Joachim Le Tallec, Jean-Baptiste Montaubric, et Pascal Tréhout

Les Soins non programmés (SNP)

Nous poursuivons notre travail de réflexion autour des soins non programmés (SNP) en kinésithérapie.

Un **CPOM** a été mis en place avec l'ARS Pays de la Loire pour développer des temps d'échanges avec les CPTS de Loire-Atlantique.



Construites autour d'**ateliers de co-construction**, ces soirées sont l'occasion de :

- définir les SNP en kinésithérapie,
- d'échanger sur les pathologies pouvant être éligibles aux SNP,
- d'échanger avec les kinés du territoire sur la forme que pourrait prendre le dispositif sur leur territoire ;
- d'échanger sur l'articulation entre les SNP et la poursuite de la prise en soins du patient

Le point fort de l'année :

Réalisation de soirées dans les CPTS Pays de Retz, Ancenis, Sud Loire Vignoble, Pays Blanc, et Atlantique Nord Loire.

Axes de travail pour 2024 :

Prise de contact avec les nouvelles CPTS, état des lieux des pratiques et retour d'expériences

L'enquête sur les pratiques

Une étude a été menée sur les pratiques des kinésithérapeutes libéraux de la région grâce à un **questionnaire en ligne entre avril et juillet 2023**. Cette initiative visait à révéler non seulement les habitudes de travail mais aussi à mettre en lumière les besoins de notre profession pour adapter et développer au mieux de futurs projets de l'URPS Kinés Pays de la Loire.

7 thématiques ont été définies pour ce questionnaire contenant au total 91 questions pour un temps de réponse estimé à 15 minutes :

- Emploi du temps et charge de travail
- Focus sur les soins à domicile
- Accueil de stagiaires
- Déploiement de l'exercice coordonné
- Soins non programmés en kinésithérapie
- Votre santé et votre satisfaction sur votre travail
- Description de votre profil



Nous avons dénombré **873 répondants**, soit près d'**un quart (23.03%) des kinésithérapeutes libéraux de la région**.

L'analyse des réponses a débuté en octobre 2023 dans l'objectif de publier un rapport début 2024.

Le point fort de l'année :

Lancement du questionnaire de l'enquête sur les pratiques

Axes de travail pour 2024 :

Analyse des résultats, publication du rapport, mise en place d'actions et perspectives communes avec les autres URPS MK

L'expérimentation sur la préhabilitation

Poursuite de l'étude portée par l'UCOGPI, en lien avec la clinique Jules Verne, l'HAD Nantes et financée par l'INCA : **"Préhabilitation d'un patient âgé avant chirurgie carcinologique dans le cadre d'un cancer digestif, urologique ou gynécologique"**.

En 2023, 17 patients ont été inclus parmi lesquels 3 kinésithérapeutes ont accepté une intégration dans l'expérimentation.

Autres travaux en cours

Travail en cours concernant la **permanence des soins** et l'**accès direct**

COMMISSION EXERCER EN LIBÉRAL

Membres de la commission : Baptiste Chevet, Anne-Claire Duplay, Julien Gaillard, Joachim Le Tallec, et Maria Lubi Léon (référente)

L'URPS a identifié différentes thématiques de travail pour mener des actions contribuant à améliorer l'exercice en libéral, parmi lesquelles : l'**aide à la pratique**, l'**aide à l'installation**, l'**exercice en lien avec la famille** et la **sécurité et les conditions de travail**.



Axe de travail pour 2024 :

L'URPS souhaite travailler sur la question de la qualité de vie au travail, notamment suite à la réalisation de son enquête sur les pratiques.

COMMISSION FORMATION

Membres de la commission : Charlotte Hadjez, Joachim Le Tallec, Maria Lubi Léon (référente) et Hugo Rossignol

L'URPS accompagne les étudiants ligériens par différents biais : participation à la journée du jeune professionnel à l'IFM3R, publication des **questionnaires de mémoires** envoyés par les étudiants ligériens.

Elle accompagne également la formation continue des professionnels : **relais documentaire**.



Axe de travail pour 2024 :

L'URPS souhaite travailler sur une cartographie des stages à destination des étudiants.

COMMISSION DÉPLOIEMENT ET UTILISATION DES SYSTÈMES D'INFORMATION PARTAGÉS

Membres de la commission : Cédric Aubert, Baptiste Chevet, Patrick Couny (réfèrent), Anne-Claire Duplay, Joachim Le Tallec

Cybersécurité

La cybersécurité est devenue une **préoccupation majeure** dans notre monde de plus en plus connecté. En tant que professionnels de santé, les kinésithérapeutes traitent les données sensibles et confidentielles de leurs patients au quotidien. Il est donc essentiel qu'ils soient bien informés pour prendre les mesures nécessaires pour protéger ces informations vitales.



L'URPS a créé un **livret "Tous cyber vigilants !" (Guide de bonnes pratiques en sécurité informatique pour les kinés)** en partenariat avec l'ARS Pays de la Loire et le GCS e-santé PdL, et avec le soutien de l'ANS (Agence du numérique en santé), spécialement adapté à notre communauté professionnelle.

Fruit d'un **travail important de notre équipe**, il vise à fournir des conseils, des bonnes pratiques et des astuces pour renforcer la sécurité des données et des communications en ligne. Une version feuillet est également disponible pour avoir un mémo accessible plus rapidement.

En quelques chiffres :

- 3873 exemplaires imprimés et envoyés aux kinés
- 500 exemplaires imprimés à distribuer
- 1 version en ligne sur notre site internet
- 8 publications réseaux
- 454 vues en moyenne par post sur LinkedIn
- 305 vues en moyenne par post sur Facebook

Soirées numériques

Suite à l'organisation en 2022 des soirées "Le numérique dans l'échange de données de santé en kinésithérapie", l'URPS a poursuivi son travail de réflexion autour du numérique.

6 soirées numériques à destination des kinés libéraux de la région ont ainsi eu lieu en 2023 (la dernière en janvier 2024). Près de **80 professionnels de santé** ont assisté à ces soirées numériques organisées en partenariat avec l'ARS Pays de la Loire, le GCS e-santé Pays de la Loire, l'Assurance maladie et leChaudron.io.



De riches échanges autour des **actualités du Ségur**, de la **cybersécurité** et de l'**intelligence artificielle**.

En images :



Répertoire opérationnel des ressources (ROR)

L'URPS a été sollicitée par le GCS e-santé pour travailler sur la mise en place de la nouvelle offre du répertoire opérationnel des ressources. Joachim Le Tallec et Baptiste Chevet ont participé à 4 réunions à ce titre.

Autres travaux en cours

L'URPS poursuit son travail avec les éditeurs de logiciels, ses rencontres avec les différents partenaires sur la thématique du numérique (GCS e-santé PdL notamment).

COMMISSION ACTIONS EN SANTÉ

Membres de la commission : Cédric Aubert, Sophie Caillaud, Baptiste Chevet, Anne-Claire Duplay, Julien Gagliardi (réfèrent), Charlotte Hadjez, Joachim Le Tallec, Jean-Baptiste Montaubric, Gilles Rouy

Prévention

Participation au **COPIL régional du plan antichute**.

Asthme et maladies respiratoires

Validation du **parcours BPCO** travaillé avec les URPS Chirurgiens-dentistes, Infirmiers, Médecins et Pharmaciens.

Repérage des fragilités : ICOPE

Cet **article 51 sur le repérage des fragilités des plus de 60 ans** est porté par l'interURPS dans notre région (PSL). Le consortium est composé des GHT 44 et 49, du Gérontopôle et de l'interURPS.



Jean-Baptiste Montaubric est l'un des élus référents pour l'interURPS. Il a participé aux différents COPIL (7 réunions) ainsi qu'aux ateliers élus (8 réunions), ainsi qu'aux points hebdomadaires avec la chargée de mission pour le projet Icope et le 2ème élu référent, David Guillet (URPS IDEL PdL).

Les professionnels ont été formés (64 kinésithérapeutes formés) et l'expérimentation a vraiment pris son essor sur les 7 CPTS concernées à partir de janvier 2023.

950 inclusions ont été réalisées par les professionnels de santé libéraux et 250 Steps 2.

Le point fort de l'année :

Organisation de soirées de retour d'expérience sur les CPTS faisant partie de l'expérimentation

Axes 2024 :

Organisation de la gestion de l'alerte au-delà de 3 capacités altérées ainsi que la réalisation d'un pré rapport sur l'expérimentation d'ICOPE dans notre région.

Maladies neuro-dégénératives

L'URPS a lancé un projet "**Parcours Training**" en collaboration avec l'association France Parkinson et la FFMKR. Sophie Caillaud est l'élue référente pour ce projet.

Deux cabinets de Loire-Atlantique se sont portés volontaires pour cette expérimentation : l'un à Gétigné et l'autre à Saint-Herblain.



L'objectif de ce parcours est double :

- **Améliorer la qualité de vie des personnes malades.** En leur offrant des séances de groupe hebdomadaires, nous visons à renforcer leur condition physique et leur bien-être général.
- **Tester pour faire reconnaître un nouvel acte de soin.** Nous cherchons à démontrer la faisabilité et l'efficacité d'un tel format en kinésithérapie, dans l'espoir de faire reconnaître ce type de séance comme un nouvel acte de soin par l'Assurance Maladie.

Le point fort de l'année :

Travail avec les partenaires pour l'élaboration du parcours training, la formation des cabinets porteurs, et la communication autour de l'action

Axe de travail pour 2024 :

Lancement de l'action dans les cabinets porteurs

Sport santé

Lancement d'un groupe de travail d'élus de l'URPS Kinés PdL pour élaborer un plan d'actions.

Autres travaux en cours

Identification d'actions à réaliser sur la **violence envers les professionnels de santé**, et le **travail en lien avec les associations de patients**.

COMMISSION ECOLOGIE

Membres de la commission : Cédric Aubert, Patrick Couny, Eve Foucher, Julien Gaillard, Charlotte Hadjez, Céline Poiré, Pascal Tréhout (réfèrent)

En tant qu'acteur du champ de la santé, l'URPS Kinés Pays de la Loire souhaite s'impliquer à son échelle et **porter un projet en faveur de l'écologie à destination des kinésithérapeutes de la région.**

En 2023, elle a constitué une commission « Ecologie » constituée de sept de ses élus.

Un constat sur les pratiques des professionnels et des pistes d'actions ont ainsi été identifiées.



Axe de travail pour 2024 :

Déploiement du projet et mise en place des premières actions.

COMMISSION GESTION DE CRISE

Membres de la commission : Patrick Couny (réfèrent), Anne-Claire Duplay et Gilles Rouy

Suite au Covid, une commission avait été mise en place sur la thématique de la gestion de crise. Il n'y a pour le moment pas eu d'avancée à ce sujet.



RETROUVEZ-NOUS SUR LES
RÉSEAUX :



ET SUR NOTRE SITE INTERNET :

WWW.URPS-MK-PAYSDELALOIRE.FR/